



Répression macroniste contre le peuple des Gilets jaunes: un état d'urgence qui ne dit pas son nom

Par [Jérôme Duval](#)

Mondialisation.ca, 14 décembre 2018

[CADTM](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [Gilets jaunes](#)

D'après Vincent Brengarth, avocat au Barreau de Paris, nous assistons à une dérive inquiétante en matière de répression policière en France ces dernières années, plus précisément depuis novembre 2015 lorsque l'état d'urgence est prononcé, et prolongé à de multiples reprises, avant d'être intégré dans le droit commun. Nous serions donc désormais sous le coup « d'un état d'urgence qui ne dit pas son nom », avec des interpellations préventives sur la simple base du soupçon, sans élément concret d'une infraction [1].

Les chiffres du ministère des forces de l'ordre

Samedi 8 décembre, le mouvement des « Gilets jaunes » maintient sa progression puisqu'il a rassemblé un total de 136 000 manifestants sur l'ensemble du territoire (dont près de 10 000 à Paris), niveau comparable au samedi 1^{er} décembre, tandis qu'il avait comptabilisé 106 301 personnes lors du week-end précédent, selon les chiffres, habituellement sous-estimés, du ministère de l'Intérieur. Au lendemain de la mobilisation du 1^{er} décembre, le ministre Christophe Castaner s'est d'ailleurs empressé de revoir à la hausse les chiffres du 24 novembre, puisqu'il a réévalué le nombre de manifestants à 166 000 personnes, au lieu de 106 000 annoncées précédemment. On appréciera ce saut de 60 000 personnes apparues soudainement dans les statistiques du ministère, manipulation comptable qui permet d'affirmer que le mouvement décroît...

Paris en état d'alerte insurrectionnelle

Pour ce quatrième samedi de mobilisation pour les Gilets jaunes, 89 000 membres des forces dites « de l'ordre » sont mobilisés, dont 8 000 à Paris, appuyés par 14 « VBRG », *véhicules blindés à roues de la gendarmerie*. La tension est palpable. Dans la capitale, 36 stations de métro sont fermées au public, de nombreux commerces ne lèvent pas leurs rideaux et les portes d'une douzaine de musées (dont le Louvre, le musée d'Orsay, le Grand Palais, le musée de l'Homme ou le musée d'Art moderne) ainsi que d'autres sites touristiques emblématiques comme la Tour Eiffel, les Catacombes ou encore l'Arc de triomphe, sont restés fermés. Des salles de spectacles, de l'Opéra à la Comédie-Française en passant par le théâtre Marigny et le théâtre des Champs-Élysées ont annulé leurs représentations.

1 723 interpellations

Une vague massive d'interpellations a lieu ce samedi 8 décembre, quatrième samedi ou acte IV de la mobilisation du mouvement des « Gilets jaunes ». Des interpellations au cours desquelles la police confisque des fioles de sérum physiologique, apportées pour aider et soulager les gens asphyxiés par les gaz lacrymogènes, des masques de protection, des casques de cycliste, etc. Dérober le matériel de protections aux manifestants suscite l'indignation et jette de l'huile sur le feu. Pour peu qu'ils soient non-violents, avec l'intention légitime de se protéger contre la violence des armes utilisées par la police, ces intimidations finissent par inciter à ne plus « rester pacifique, puisque ça ne sert à rien », comme le confie Jean-Philippe interrogé par *Mediapart* [2].

Dans la capitale, la course aux interpellations bat son plein. On passe de 121 interpellations à 7h30 le matin à 575 à 14h. Les commissariats sont très vite saturés. Finalement, sur la seule journée du samedi 8 décembre, les forces de police ont interpellé 1 723 personnes participant au mouvement, dont 1 082 rien que sur Paris, lesquelles ont débouchées sur 820 gardes à vue. Une jeune mère livre un témoignage accablant alors qu'elle se retrouve en garde à vue sans avoir rien à se reprocher et sans pouvoir allaiter son bébé de quatre mois. « C'est un état d'urgence qui ne dit pas son nom, un détournement de pouvoir au profit du pouvoir judiciaire », s'insurge l'avocat inscrit au barreau de Paris, M^e Vincent Brengarth [3]. Depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, mi-novembre, la police française a procédé à 4 523 interpellations, dont 4 099 ont débouché sur des gardes à vue [4].

Florent Compain, président des Amis de la terre France, et Denys Crolotte, du Mouvement pour une alternative non violente, sont arrêtés dans le cortège de la Marche pour le climat à Nancy. Leur seul délit est d'avoir organisé et maintenue une manifestation malgré l'interdiction de la Préfecture. Celle-ci s'est pourtant révélée être un réel succès, rassemblant entre 1 000 et 1 500 personnes. Là aussi, il semble qu'apporter « une réponse aux problèmes de fin du monde autant qu'aux problèmes de fin de mois » pour faire converger les enjeux nationaux de la mobilisation n'aient pas été du goût de la police qui a tout fait pour éviter cette convergence sur le terrain. Mais, les soutiens se sont multipliés et le standard du commissariat a croulé sous les appels téléphoniques. Denys et Florent sont finalement libérés après avoir été retenus plus de 21 heures en garde à vue par la police. Ils encourrent une peine de 6 mois de prison et 7 500 euros d'amende [5].

En attendant, les plaintes déposées s'accumulent alors qu'on célèbre, ce 10 décembre, le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont l'article 9 stipule : « Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. »

La violence, parlons-en !

Le samedi 1^{er} décembre, alors que des manifestations ont lieu dans toute la France, Zineb Redouane, une femme de 80 ans, se trouve dans son appartement au quatrième étage du 12, rue des Feuillants, adjacente à la Canebière à Marseille. Soudain, elle s'apprête à fermer ses volets et reçoit une bombe lacrymogène au visage, tirée lors d'incidents sur la Canebière après les manifestations. Sa voisine Nadja Takouche, recueille son témoignage alors que la vieille dame est transportée à l'hôpital de La Timone, puis à l'hôpital de la Conception, pour y être opérée. « Mais comment ils peuvent tirer au quatrième étage ? Les policiers m'ont bien visée. Ils ont tiré avec un pistolet, puis ils sont montés dans la voiture et sont partis. Peut-être qu'ils pensaient que j'avais le téléphone portable pour filmer », se demande-t-elle avant de mourir quelques heures plus tard, au bloc opératoire de l'hôpital de la Conception, le dimanche 2 décembre. Une enquête judiciaire sera confiée par le

procureur à l'IGPN, la police des polices, une de plus [6].

Quelques jours plus tard, des jeunes du lycée Simone-de-Beauvoir, à Garges-lès-Gonesse manifestent le 5 décembre 2018 contre Parcoursup devant leur Lycée. L'un d'entre eux, Issam, un élève de Terminale de 17 ans, est touché par un tir tendu de flash-ball et s'effondre devant son professeur Mathieu Barraquier, il a la joue déchiquetée [7]. Le même jour, Oumar, 16 ans, a été grièvement blessé par un tir de lanceur de balles de défense (LBD), à la porte du lycée Jacques-Monod à Saint-Jean-de-Braye, près d'Orléans [8]. Le lendemain 6 décembre, l'arrestation de 151 jeunes de Mantes-la-Jolie choque. Sur des images qui tournent en boucle sur Internet, on voit les lycéens alignés, agenouillés à même le sol, les mains sur la tête ou menottées à l'aide de Rilsan (des bracelets en plastique), sous la surveillance d'agents armés. On entend distinctement un policier commenter la scène : « Voilà une classe qui se tient sage. » [9] Le même jour, 6 décembre, quelques 130 ex-lycéens engagés dans les mouvements en 1968, 1977, 1986, 1990, 1994, 2000, 2005 ou 2013 sous les différents gouvernements du Général De Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard D'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy ou François Hollande tirent le signal d'alarme. « Une étape a été franchie » dans la répression, s'inquiètent-ils [10].

Deux jours plus tard, Fiorina, une étudiante de 20 ans originaire d'Amiens, et Thomas, 20 ans aussi, un étudiant nîmois, sont grièvement blessés au visage par des balles en caoutchouc sur les Champs-Élysées [11]. Le Front de mères, premier syndicat de parents des quartiers populaires, publie dans la foulée une [tribune](#) dans laquelle les parents dénoncent « l'infâme répression policière digne d'une dictature » que subissent leurs enfants. Le Front de mères affirme être « solidaire des revendications légitimes de nos enfants, qui refusent qu'on restreigne "réforme" après "réforme" leurs champs des possibles et leurs perspectives d'avenir, (...) solidaires de leurs revendications contre Parcoursup, la "réforme" du bac, la suppression de 2 600 postes depuis septembre, et les discriminations dans le système scolaire. » Il exige que soit respecté « le droit de nos enfants à manifester et à s'exprimer » et soutient les plaintes déposées par les avocats de lycéennes victimes de violences policières. Enfin, le Front de mères appelle à protéger ses enfants en s'interposant tels des boucliers face à la police, car : « Un pays où l'on terrorise les enfants se dirige vers la dictature et le fascisme. »

Lors du rassemblement à Bordeaux, ce 8 décembre, Antoine, 26 ans, a été amputé de sa main droite après l'explosion d'une grenade qu'il essayait de renvoyer sur « les forces de l'ordre ». 32 autres manifestants seront blessés. Antoine a vraisemblablement été mutilé par une grenade explosive de type GLI-F4, une arme composée de 25 grammes de TNT et d'une charge lacrymogène, qui tutoie les 165 décibels lorsqu'elle explose, soit plus qu'un avion au décollage et que seule la France utilise en Europe dans ses opérations de « maintien de l'ordre » [12]. « Je n'en veux pas forcément aux flics, explique Antoine, mais à ce système qui a laissé des gens s'armer d'une telle façon face à d'autres gens qui ne sont pas du tout prêts à affronter ça. » Pourtant, dès le 30 novembre, un collectif d'avocats de personnes blessées par ce type de munitions adressait une lettre ouverte au ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, dans laquelle ils l'appelaient à cesser l'usage de cette grenade en vue de la nouvelle mobilisation prévue le 1^{er} décembre [13]. « Alors que depuis 2016, tant le Défenseur des droits que l'Association chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT) tirent le signal d'alarme quant au recours à ces armes à feu, l'État persiste à recourir massivement à ces grenades explosives au risque assumé de mutiler voire de tuer », dénonçaient-ils dans leur lettre [14]. Pour l'heure, la seule réponse apportée à cette lettre,

demeure la répression aveugle d'un gouvernement aux abois. Le collectif prévoit d'introduire des recours devant le tribunal administratif. « Dans un rapport conjoint daté de 2014, l'Inspection générale de la gendarmerie nationale, ainsi que celle de la police nationale, indiquent que ces grenades sont susceptibles de mutiler ou de blesser mortellement », rappelle Raphaël Kempf, un des avocats du collectif. « Que ce soit sur la zone à défendre de Bure (Meuse) ou à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), cette grenade a déjà fait beaucoup de blessés... » dénonce Aïnoha Pascual, l'avocate de Gabriel, un autre manifestant qui a eu la moitié de la main arrachée le 24 novembre [15].

Matériel de protection confisqué, droit de la presse bafoué

Plusieurs photo-reporters ont déclaré s'être fait confisquer leur matériel de travail. La photographe Véronique de Viguerie raconte à L'Express comment les protections de cette journaliste lui ont été confisquées par la police, la rendant vulnérable au cœur des manifestations du samedi 8 décembre. « J'arrivais devant le Louvre et il y avait quatre garçons assis sur un trottoir. Ils venaient d'être interpellés par la police. J'ai pris une photo et là les policiers sont venus vers moi. Ils m'ont contrôlée, m'ont dit de me tourner. J'ai montré ma carte de presse et bien rappelé que j'étais journaliste. Mais ils m'ont pris mon sac, dans lequel j'avais deux casques de snowboard, sur lesquels il y avait écrit « presse » avec du scotch, deux masques de snowboard et deux masques de peintre. »

Quatre syndicats de journalistes, le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT et FO, ont demandé lundi 10 décembre à être reçus « en urgence » par Emmanuel Macron après des « dérapages inadmissibles » des forces de l'ordre, notamment à Paris, contre des reporters de terrain et des photographes en marge de la manifestation des Gilets jaunes. Ils « exigent des explications de la préfecture de police, du ministère de l'Intérieur et du gouvernement sur les consignes qui ont été données pour en arriver à cette situation » [16]. « Dès 8h du matin, samedi, de nombreux photographes de presse, clairement identifiés comme tels, se sont fait confisquer leur équipement de protection individuel (casques, lunettes, masque à gaz), parfois sous la menace d'une garde à vue », écrivent-ils dans un communiqué commun. Parmi les journalistes blessés samedi 8 décembre, deux photographes du Parisien ont été visés par des tirs de Flash-Ball, l'un d'eux, Yann Foreix, a été la cible d'un tir dans le dos à deux mètres de distances par un policier. Même cas de figure pour Boris Kharlamoff, un photographe de l'agence A2PRL, également touché dans le dos par un projectile en caoutchouc tiré par un policier en civil. Un photographe du Journal du dimanche, Éric Dessons, a lui été hospitalisé pour une fracture à la main après avoir été frappé à deux reprises par un CRS [17] et un photographe de Reuters a été atteint par un tir de flash-ball à Bordeaux [18]. Toujours à Paris, ce samedi 8 décembre, le reporter de la fameuse émission de radio, Là-bas si j'y suis, Gaylord Van Wymeersch, se fait agresser par un agent de la BAC (brigades anti-criminalité de la Police nationale qui sont déployées massivement et en tenue civile, avec ou sans brassard) qui lui donne un coup de matraque et casse son téléphone. Son collègue, Dillah Teibi, enregistre la scène [19].

Enfin, lorsqu'un agent des forces de l'ordre républicain s'adresse à un photographe indépendant, couvrant les manifestations, en ces termes : « Si vous voulez rester en vie, vous rentrez chez vous ! Vous n'avez rien à branler ici ! », on peut se poser des questions quant au maintien de l'ordre républicain [20]. Macron, dans son discours du 10 décembre, parle exclusivement de la violence des « casseurs », sans même faire mention des innombrables blessés par armes létales des forces de l'ordre. Pourtant, le bilan provisoire du quatrième samedi de manifestation 8 décembre est lourd : 264 blessés dont 39 policiers, plus important encore que celui de la semaine précédente de 229 blessés dont 28 policiers.

Les hôpitaux de Paris ont pris en charge 170 blessés contre 162 le 1^{er} décembre [21]. En tout, depuis le début du mouvement, mi-novembre, près d'un millier de personnes ont été blessés et parfois très gravement. Une liste non-exhaustive des blessés graves de ces dernières manifestations dressée par le collectif [Désarmons-les !](#) donne froid dans le dos [22]. Il fait mention de 3 mains arrachées par des grenades GLI F4 et d'au moins 4 yeux arrachés par des tirs de LBD 40.

Malheureusement, pour faire face à un tel afflux de blessés, dont nous ne dressons là qu'une liste trop partielle, les services de santé pâtissent d'un manque flagrant de ressources qui pourraient être facilement mobilisées en rétablissant l'ISF par exemple. À la suite de la manifestation du 8 décembre, l'Association des usager.es et du personnel de la santé (AUP'S) se révolte dans un communiqué contre des effectifs et moyens humains qui sont réduits d'année en année pour soigner dignement alors que « les gens meurent aux urgences ou y dorment sur des lits de camp faute de place. » L'association dit se préparer à descendre à nouveau dans la rue et se mobiliser avec les Gilets jaunes [23].

Jérôme Duval

Notes :

[1] [Maintenance de l'ordre : « C'est un état d'urgence qui ne dit pas son nom »](#), *Mediapart*, 12 décembre 2018.

[2] Jérôme Hourdeaux, Jade Lindgaard, Dan Israel et Matthieu Suc, [« Les “arrestations préventives” ou la fin du droit de manifester »](#), *Mediapart*, 10 décembre 2018.

[3] *Ibidem*

[4] [« Gilets jaunes : plus de 4500 interpellations depuis le 17 novembre »](#), *Libération*, 10 décembre 2018.

[5] Franck Depretz et Hervé Kempf (Reporterre), [« La garde à vue du président des Amis de la terre : “Les ordres venaient d'en haut” »](#), *Reporterre*, 8 décembre 2018. <https://reporterre.net/La-garde-a-vue-du-president-des-Amis-de-la-terre-Les-ordres-venaient-d-en-haut>

[6] Louise Fessard, [« Zineb Redouane, blessée par une grenade lacrymo et décédée à l'hôpital à Marseille »](#), *Mediapart*, 3 décembre 2018.

[7] Voir le reportage de *Street Press* par Inès Belgacem et Matthieu Bidan le 7 décembre 2018 : [« La police lui a tiré dessus, il avait le visage déchiqueté »](#)

[8] Violaine Morin, [« Lycéen blessé à la tête à Orléans : “Je ne comprends pas que les policiers aient pu tirer” »](#), *Le Monde*, 8 décembre 2018.

[9] Faïza Zerouala, [« À Mantes-la-Jolie : “Voir la chair de sa chair à genoux, c’est horrible !” »](#), *Mediapart*, 7 décembre 2018.

[10] [« Lycéens d’avant, nous n’avons jamais connu la répression actuelle »](#), *Mediapart*, 6 décembre 2018.

[11] Karl Laske, [« Nombreux blessés par flashball à Paris : la nouvelle « doctrine » Castaner »](#), *Mediapart*, 12 décembre 2018.

[12] Thibault Lefèvre, Valeria Emanuele, « Gilets jaunes » : [« Le gouvernement envoie des grenades sur des gamins qui lancent des œufs »](#), *France Inter*, 10 décembre 2018.

[13] [« Monsieur le ministre de l’Intérieur, il faut renoncer à l’usage des grenades GLI-F4 »](#), *Libération*, 30 novembre 2018.

[14] [« Florilège de violences et blessures policières »](#), *Lundi matin*, 7 décembre 2018.

[15] Karl Laske, [« Deux blessés graves aux Champs-Élysées : l’exécutif en accusation »](#), *Mediapart*, 27 novembre 2018.

[16] [« Des syndicats de journalistes en appellent à Macron après les violences »](#), *Reuters*, 10 décembre 2018.

[17] [« Gilets jaunes : un photographe du JDD blessé sur les Champs-Élysées »](#), *Le journal du dimanche*, 8 décembre 2018.

[18] *Reuters*, op. cit.

[19] [« Quand les flics de la BAC agressent Là-bas »](#), *Là-bas si j’y suis*, 11 décembre 2018.

[20] Lire le post de Raymond Macherel, <https://blogs.mediapart.fr/raymond-macherel/blog/091218/un-crs-si-vous-voulez-rester-en-vie-vous-rentrez-chez-vous>

[21] Karl Laske, [« Nombreux blessés par flashball à Paris : la nouvelle « doctrine » Castaner »](#), *Mediapart*, 12 décembre 2018.

[22] [« Bilan provisoire des blessés graves des manifestations du mois de novembre-décembre 2018 »](#), *Désarmons-les*, 11 décembre 2018.

[23] [« Lettre des hospitaliers aux gilets jaunes »](#), L’Association des Usager·e·s et du Personnel de la Santé (AUP’S), 12 décembre 2018.

Articles Par : [Jérôme Duval](#)

A propos :

Jérôme Duval est membre du CADTM, Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (www.cadtm.org) et de la PACD, la Plateforme d'Audit Citoyen de la Dette en Espagne (<http://auditoriaciudadana.net/>). Il est l'auteur avec Fátima Martín du livre Construcción europea al servicio de los mercados financieros, Icaria editorial 2016 et est également coauteur de l'ouvrage La Dette ou la Vie, (Aden-CADTM, 2011), livre collectif coordonné par Damien Millet et Eric Toussaint qui a reçu le Prix du livre politique à la Foire du livre politique de Liège en 2011.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca